

“ Les bases théologiques qui définissent notre identité et qui nous rassemblent ”

## CRÉATION ET MANDAT CULTUREL

*“ Que vous mangiez, que vous buviez, ou que vous fassiez quoi que ce soit, faites tout pour la gloire de Dieu ” (1 Cor 10.31).*

Cette affirmation met en avant un principe biblique selon lequel aucun domaine de la vie humaine ne doit être regardé comme purement profane. En somme, la célébration de la gloire de Dieu ne s'achève pas avec l'amen qui clôturait la prière, avec la bénédiction du pasteur à la fin du culte, ou avec la Bible que l'on referme. S'il y a bien un temps du culte, il y a aussi un service qui s'accomplit sous le regard de Dieu, en tout temps, en tout lieu et sous des formes qui ne sont pas spécifiquement culturelles. C'est cette vocation de l'homme dans le monde que l'on désigne par l'expression : “ mandat culturel ”.

### I. Au fondement : le Dieu créateur

En confessant Dieu comme le “ Créateur du ciel et de la terre ”, les chrétiens reconnaissent que le monde dans lequel nous vivons n'est pas autonome. Ce dernier tient son existence de Dieu ; non seulement quant à son origine absolue (Gen 1.1), mais également quant à son développement (les 6 jours de Genèse 1) et même en ce qui concerne sa permanence dans le temps (Ps 96.10a, 104.10-24 ; Job 34.13-15 ; Act 17.26,28...). Ainsi, cette dépendance du monde par rapport à Dieu implique que celui-ci n'a pas sa finalité en lui-même. Il est donc exclu que les hommes cherchent à y étancher leur soif d'absolu (Eccl 1 ; Jean 4.13).

Cependant, le monde n'est pas dépourvu de sens. Tout au long du récit de la création (Gen 1), une petite phrase revient sans cesse : “ Dieu vit que cela était bon ”. Il faut comprendre par là que Dieu ne s'est pas contenté de créer un univers quelconque. Le monde, tel que Dieu l'a voulu et tel qu'il l'a créé était un monde “ bon ”. Le mot hébreu traduit par cet adjectif veut dire : “ beau ”, “ agréable ”, “ utile ”, mais aussi “ qui correspond à son but ”. Dans le texte de la Genèse, cette signification est particulièrement éclairante. Le monde est créé en fonction d'un objectif, d'une finalité, et celle-ci nous est révélée tout au long de la Bible : magnifier le Créateur, rendre gloire à Dieu (Ps 19.2, 97.6 ; Es 6.3 ; Rom 11.36).

**Remarque :** Il est vrai que le monde a été créé “ beau ”, “ agréable ”, “ utile ”, et cela se traduit de multiples façons : le désir de vivre, la joie de vivre, la célébration des beautés du monde au travers des arts, et jusqu'à l'attrait qu'exerce la consommation des biens d'ici-bas (qu'ils soient “ naturels ” ou fruits de la civilisation). Cependant, cette qualité intrinsèque peut faire du monde un lieu de tentation (Matt 4.8-10), une occasion de détournement de la vraie foi (Luc 18.24 ; Rom 1.21-25). Le chrétien devra donc veiller sur lui-même afin de ne pas se laisser dominer par la jouissance des biens de ce monde ou par les soucis de la vie (Luc 14.16-24 ; Marc 4.19). Une certaine sobriété caractérise le comportement de celui qui ne met pas son espérance dans le monde (1 Cor 7.29-31).

### II. L'homme dans la création

#### 1. Statut et mission

Du fait qu'il appartient à la création, l'homme se trouve dans une même relation de dépendance vis-à-vis de Dieu que l'ensemble du monde créé. L'image biblique du potier et du vase exprime nettement cette réalité (Es 29.16, 45.9, Rom 9.19-21). Mais le récit de la Genèse souligne aussi l'extraordinaire dignité de l'homme. Au moment où l'humanité doit apparaître au sein de ce monde, Dieu se dit en lui-même : “ Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance ” (Gen 1.26).

Sans doute l'ensemble du monde créé reflète en quelque manière les perfections invisibles de Dieu (Rom 1.20), mais de l'homme seul au sein de ce vaste univers il est dit qu'il fut créé à l'image de Dieu. Or, dans la pensée hébraïque, " être à l'image " est une façon d'exprimer la filialité<sup>1</sup>, d'où la mention en Luc 3.38 d' " Adam, fils de Dieu ".

Ainsi, le statut de l'homme dans la création tient à la fois du vase et du fils ! L'homme est " vase " en tant qu'il appartient à l'ordre de la nature (Gen 2.7, 3.19) - et cela signifie que son existence se déroule à l'intérieur des limites de ce monde et dans le cadre de ses lois - mais il est également " fils " de Dieu en ce qu'il va hériter d'une vocation royale au sein de la création et être doté en conséquence de capacités que l'on peut qualifier de transcendantes par rapport au reste de la création. Ce sont ces capacités qui vont lui permettre, d'une part d'être un vis-à-vis responsable devant Dieu, et d'autre part d'accomplir le " mandat culturel " dont les grandes lignes sont déjà données en Genèse 1 et 2 : *dominer* toute la terre (1.28), *cultiver* et *garder* le jardin (2.15).

## **2. Dominer, garder et cultiver**

Le mandat de domination découle directement du statut royal de l'homme dans la création (Ps 8.4-9). En tant que fils de Dieu, porteur de l'image de Dieu dans le monde, il doit exprimer son rang princier en assujettissant " la terre ".

Pour que l'homme puisse accomplir ce mandat, Dieu fait appel, non seulement à ses forces physiques mais aussi à ses capacités imaginative et rationnelle. Autrement dit, l'élaboration d'une science et de techniques, la production d'outils, la constitution d'une civilisation, sont bel et bien incluses dans l'intention divine.

Mais domination ne signifie pas exploitation outrancière et destruction de l'environnement. Les verbes " garder " et " cultiver " précisent l'intention divine. Sans nul doute ont-ils été choisis en fonction des deux activités fondamentales des civilisations primitives : l'élevage et l'agriculture. Néanmoins, le sens des mots hébreux n'est pas technique et se prête aux mêmes types d'élargissements qu'en français. " Garder " signifie également " veiller sur ", mais aussi " conserver " ou " maintenir ". Cet ordre place donc l'homme en situation de responsabilité par rapport à la création. Il est frappant de constater combien cette dimension du mandat originel a pris de l'actualité depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Mais il ne faudrait pas oublier que garder la création, c'est garder la créature, y compris son prochain, ce que Caïn a refusé d'entendre (Gen 4.9). La vocation sociale de l'homme (Gen 2.18), sa capacité à vivre en bonne harmonie avec son semblable, et donc les institutions qui visent cet objectif, font partie de cette action de " veiller sur " que Dieu demande.

Quant au verbe traduit par " cultiver ", il veut tout simplement dire au sens premier : " travailler ". Et de même que l'agriculteur va, par son travail, développer le potentiel de la nature, de même l'homme est appelé, par le moyen du travail, à développer l'extraordinaire potentiel de la création, pour produire une œuvre de " culture ". Celle-ci rendra manifeste la position royale de l'homme, et en même temps dévoilera un aspect de la " sagesse infiniment variée " de Dieu.

## **3. Le dérèglement causé par la rupture**

L'homme a trahi Dieu en abusant des prérogatives exceptionnelles qui lui avaient été confiées, et cela a eu de multiples conséquences (voir fiche n° 4). Mais il convient de souligner qu'en aucune façon la mission dévolue à l'homme aux origines aurait disparu ou aurait été différée à cause de la chute et de l'éloignement définitif hors du jardin d'Eden. Le mandat demeure ! L'introduction du péché dans le monde, et les malédictions qui s'y rattachent vont, certes, perturber gravement la mise en œuvre de la mission ; mais Dieu ne revient pas en arrière à propos des dons conférés (Rom 11.29), et maintient les objectifs qu'il a définis pour l'humanité (voir Gen 3.23).

## **4. L'activité humaine comme œuvre de Dieu**

D'autres textes bibliques que ceux que nous venons d'aborder permettent de confirmer l'analyse précédente tout en précisant les différents aspects de ce mandat culturel.

Le fait qu'il soit demandé à Adam de nommer les animaux (Gen 2.19) signifie bien sûr l'autorité de l'homme sur le règne animal, mais préfigure en même temps tout le développement des sciences. Connaître, c'est savoir *nommer* les phénomènes que l'on observe.

Par la suite, le livre de la Genèse s'intéresse au développement de la civilisation : la vie pastorale (Gen 4.20), l'édification de la première cité (Gen 4.17), la production matérielle (Gen 4.22), la production artistique (Gen 4.21) et la vie religieuse (Gen 4.26).

---

<sup>1</sup> Dans le langage de la Genèse elle-même (voir 5.3), être fils, c'est être fait à l'image, à la ressemblance de son père.

Le travail de l'homme peut même être présenté comme une des œuvres de l'Éternel (Ps 104.22-24). C'est dans cette perspective qu'il portera ses fruits pour le bien de l'homme (Ps 128.1-2), dans la mesure justement où il est participation à l'œuvre divine (Ps 127.1).

Cette participation peut être explicite dans le cas où ce savoir et ce savoir-faire (donnés par Dieu mais aussi acquis par le travail de l'homme) est mis au service de la vie religieuse (Ex 31.1-11).

Elle est souvent implicite lorsqu'elle vise à pourvoir aux besoins des hommes et du monde, chaque fois que ces besoins correspondent à ce que Dieu veut donner. Ainsi, même un travail séculier peut être vu comme l'accomplissement d'une vocation divine (Jean 19.11 ; Rom 13.3-4).

#### **Remarques :**

Dans l'Évangile de Jean, Jésus désigne à plusieurs reprises le diable sous l'appellation : “ prince de ce monde ” (12.31, 14.30, 16.11). Il ne faudrait cependant pas en déduire que Satan a pris le pouvoir sur la création de Dieu, la transformant en un théâtre démoniaque. Une certaine spiritualité “ évangélique ” aurait tendance à voir les choses ainsi et à dévaloriser en conséquence le mandat culturel, ce dernier étant systématiquement assimilé à une orgueilleuse tour de Babel. Or, ce monde où Satan règne ne peut pas être assimilé sans plus à la création, ni même à l'activité humaine au sein de la création. En Ephésiens 6.12, Paul précise et éclaire ce concept. Satan est par excellence le prince d'un monde *de ténèbres*, distinct de la “ chair et du sang ”, c'est-à-dire de l'humanité en tant que telle. Jésus-Christ seul peut revendiquer “ tout pouvoir sur la terre et dans le ciel ” (Matt 28.18).

Cela dit, nous devons nous garder d'un certain angélisme (évolutionniste quelquefois) qui considère tout fait de culture comme étant intrinsèquement bon. Le monde de ténèbres fait bel et bien son œuvre au sein de la création de Dieu. L'article 10 de la Déclaration de Lausanne exprime clairement quelle doit être notre perspective : “ L'homme est une créature de Dieu, c'est pourquoi certains aspects de sa culture sont empreints de beauté et de bonté. Cependant, il est également une créature déchue, c'est pourquoi elle est aussi entachée de péché et porte même parfois des traces d'influence démoniaque ”.

### **III. Christianisme et mandat culturel**

#### **1. Le rapport création-rédemption**

Bien entendu, l'accent majeur du message biblique ne porte pas sur la réalisation du mandat culturel mais sur l'œuvre divine de la rédemption. La Bible est avant tout le message du Dieu qui vient à notre secours, nous pardonne et nous invite à réintégrer sa communion. C'est pourquoi le propos central de l'Écriture ne concerne pas le rapport horizontal de l'homme à la création mais celui, vertical, de l'homme à Dieu. C'est bien là qu'est situé le nœud du drame humain, si bien que même les atteintes les plus graves contre l'harmonie du monde (le meurtre) doivent être connues et reconnues comme étant avant tout l'expression d'une révolte contre Dieu (Ps 51.6).

Ce rapport vertical à Dieu ne doit pas pour autant devenir “ un monde parallèle ” détaché du monde créé où l'homme est placé. L'acte divin de la rédemption s'inscrit complètement dans la structure de création. L'incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ est bien la démonstration que notre nature est pleinement prise en compte. Même l'histoire peut être au service de la rédemption et en bénéficier, comme on le voit au travers du phénomène de l'alliance qui se transmet de génération en génération. En somme, la rédemption ne nous propose pas une évasion hors de ce monde ; elle ne se dresse pas non plus contre-nature ou contre-culture, mais elle vient restaurer ce qui a été dégradé, redresser ce qui a été tordu (Rom 8.19-21). Si donc, le mandat culturel continue d'être assumé par l'ensemble de l'humanité, le chrétien y prendra sa part en apportant, et ce sera là sa spécificité, les lumières et les finalités que sa foi lui donne de connaître.

#### **2. La dimension royale de Jésus-Christ**

La vie de Jésus présente pourtant un tout autre modèle de spiritualité. Il ne s'est pas marié ; son travail séculier ne paraît pas intéresser les évangélistes ; les disciples également abandonnent leur métier lorsqu'ils veulent suivre leur Maître. Par ailleurs, le non-engagement de Jésus dans des causes judiciaires (Luc 12.13-14) ou politiques (Jean 6.15) est bien connu. Bref, si l'imitation de Jésus-Christ est un thème majeur de l'éthique chrétienne (1 Cor 11.1), une simple copie du comportement du Maître pendant son ministère aboutirait sûrement à nous faire tous moines ! Mais il ne faut pas oublier que les courtes années du ministère terrestre de Jésus ont une place à part et tout à fait particulière dans le plan rédempteur de Dieu. Comme son baptême l'indique, c'est pour être l'Agneau de Dieu qu'il est venu. Ainsi, son détachement vis-à-vis des formes classiques de la vie sociale et culturelle préfigure la croix.

En réalité, et au-delà du modèle moral, la puissance de libération que Jésus apporte au moyen de son sacrifice éclaire et transforme toute vie, et toute la vie, y compris le mandat culturel. Elevé en gloire, Jésus ne tardera pas à être reconnu dans sa position royale. Il est “ le Seigneur des seigneurs, le Roi des rois ” (Apoc 17.14), “ l'Alpha et l'Oméga ” (Apoc 21.6) car “ Dieu a tout créé par lui et pour lui ” (Col 1.16). Et si au premier Adam étaient confiées la terre et ses richesses comme lieu d'accomplissement de sa royauté, à combien plus forte raison, cette création, travaillée et gardée par les mains et les intelligences des hommes, doit-elle revenir au second Adam, son véritable propriétaire, lui qui n'a pas démérité devant le Père. Ainsi, l'enrichissement du monde que produit l'accomplissement du mandat culturel contribue à la beauté et la grandeur du Royaume de Christ, car dans la ville sainte entreront “ la splendeur et la richesse des nations ” (Apoc 21.22-26, voir fiche n° 5).

En conséquence, honorer le Christ comme le Seigneur, c'est vivre la vie dans toutes ses dimensions, comme une célébration de sa gloire. “ Notre vocation divine nous empoigne, qu'elle soit celle d'un pasteur, d'un artisan, d'un paysan, d'une infirmière, d'un ingénieur, d'un ouvrier ou d'un artiste. (...) C'est par Lui (le Christ) et pour Lui que nous devons prier, obéir, tenir en main la bêche, le marteau, l'aiguille, le livre, le pinceau, la manette, la calculatrice, bref l'instrument de notre travail culturel quel qu'il soit. Le monde nous est le champ, ou la carrière, ou le terrain, où nous avons à œuvrer pour le Christ-Roi. ”<sup>2</sup>

### **Remarques :**

Si l'humanité entière est mandatée afin d'établir sur la terre une civilisation, il ne s'ensuit pas que chaque individu ait à participer à cette œuvre de la même façon et avec la même intensité. En Matthieu 19.12, Jésus parle de ceux qui se sont rendus “ eunuques (...) à cause du Royaume des cieux ”, de ceux, donc, qui ont délaissé le mandat originel en ce qui concerne le mariage et la procréation pour être plus entièrement consacrés à l'*établissement du règne* du Christ (et on peut même préciser : dans le cœur des hommes). A la suite de notre Seigneur lui-même, nous pouvons nous attendre à ce que l'Esprit-Saint suscite ce type de vocation où la participation à l'œuvre de la *rédemption* (par l'annonce de la Parole de Dieu en particulier) s'impose dans son urgence et conditionne l'application du mandat créationnel.

Le sentiment, partagé par de nombreux chrétiens, selon lequel les activités séculières n'ont rien à voir en tant que telles avec le service du Christ (on peut tout au plus y rajouter quelques principes de morale chrétienne), s'appuie sans doute sur une mauvaise compréhension du message biblique, mais se trouve également favorisé par notre contexte moderne. La vision d'une société “ laïque ”, où tous les grands enjeux du temps (scientifique, technique, artistique, politique, économique...) se déroulent sans aucune référence religieuse, a renvoyé la foi au rang d'une simple option individuelle à vivre chez soi ou dans son Eglise. Les chrétiens ne doivent pourtant pas se laisser intimider. Malgré leur revendication d'autonomie, le monde, les hommes et les sociétés appartiennent toujours à Dieu (Ps 82.8), et c'est bien ce monde-là qui est promis au règne du Christ (Apoc 11.15).

Tout ce qui est dit ici concerne les croyants pris individuellement, mais il convient d'opérer une distinction quand il s'agit de l'Eglise de Jésus-Christ dans sa dimension institutionnelle. Le mandat culturel a été donné à l'homme dans son individualité et dans son universalité (Adam). L'Eglise, elle, est une institution présente dans le monde à côté d'autres institutions et a reçu un mandat spécifique : annoncer aux païens “ les richesses incompréhensibles du Christ et mettre (ainsi) en lumière quelle est la dispensation du mystère caché de tout temps en Dieu qui a créé toute chose ” (Eph 3.8-10). Autrement dit, la vocation de l'Eglise est unique. Elle est tout entière au service de l'œuvre rédemptrice de Dieu. Il en découle qu'elle n'a pas à se substituer aux autres institutions pour ce qui est de la réalisation du mandat culturel. Si les chrétiens ont à prendre leur part dans la réalisation de ce mandat (ils appartiennent de fait à plusieurs structures sociales), l'Eglise restera attachée à sa propre vocation en veillant à ne pas être compromise avec les pouvoirs (ou les contre-pouvoirs) de ce monde.

---

<sup>2</sup> Pierre Courthial : “ *Le Christ et la culture selon Klaas Schilder* ”, Revue Réformée n°133/1983, p.45